

La société [ROUX ET CIE](#) / **T** : 02.97.65.65.66, dont le siège social est Kervignac, est finalement reprise par le Tchèque BCG Capital. La décision a été prise lundi, lors de l'audience du [TRIBUNAL DE COMMERCE](#) / **T** : 02.97.21.01.53 qui devait statuer sur l'avenir de Roux et Cie, en redressement judiciaire depuis le mois de juillet 2016. 35 des 75 salariés vont être licenciés. Toutefois, 40 emplois sont sauvegardés. L'une des employée, Alexandra Chantoiseau âgée de 37 ans, avait également déposée une offre qui n'a finalement pas été retenue. Elle déclare : "Je suis contente que Roux et Cie ne soit pas liquidée, mais je ne comprends pas la justice française qui statue en faveur d'un repreneur qui n'a pas présenté toutes les garanties."